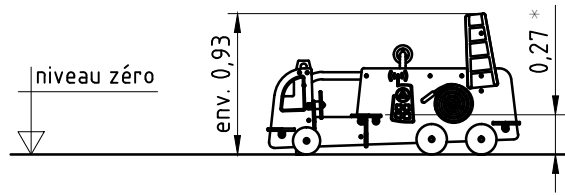


1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de l'espace minimal nécessaire (surface de heurt).
2. Effectuez les trous de fondation selon le dessin. Prenez en considération qu'une terre meuble est supposée pour effectuer un montage stable.
3. Placez les poteaux dans les trous de fondation respectifs.
4. Remplissez les trous de béton non armé de la classe C20/25, arrondissez les bords et recouvrez les fondations d'un matériau dont la hauteur critique de chute est supérieure ou égale à la hauteur maximale de chute libre (voir EN 1176-1).
5. Autorisation d'utilisation après la fin de prise du béton.

Veuillez transmettre au personnel compétent les outils spéciaux fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique nécessaire à la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instruction d'assemblage et de maintenance.

\* hauteur max. de chute libre



surface de heurt d'env. 14 m<sup>2</sup>

